



CLASSIQUES
GARNIER

MÉTOIS (Julie), « Les secrets d'un recueil médico-astrologique du fonds de la reine Christine de Suède (à l'occasion du catalogage des fonds français médiévaux de la Bibliothèque Vaticane) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 33, 2017 – 1, p. 127-144

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07029-0.p.0127](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07029-0.p.0127)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

MÉTOIS (Julie), « Les secrets d'un recueil médico-astrologique du fonds de la reine Christine de Suède (à l'occasion du catalogage des fonds français médiévaux de la Bibliothèque Vaticane) »

RÉSUMÉ – Le ms. Città del Vaticano, B.A.V., Reg. lat. 1334 offre un exemple de la répartition des savoirs scientifiques et des pratiques magiques en langue française à la fin du Moyen Âge. La description du recueil et l'identification des textes, au cœur de cette étude, permettent d'envisager la cohérence d'un *codex* réunissant des traités très divers (médicaux, alchimiques, astrologiques et prophétiques), mais organisé autour d'une thématique centrale, celle du secret.

ABSTRACT – The Vatican B.A.V. Reg. lat. 1334 manuscript gives an example of the classification of scientific knowledge and magical practices in French in the Late Middle Ages. This paper considers the coherence of this particular *codex* by describing the miscellany and identifying the texts it contains. Indeed, even if the manuscript brings very diversified treatises together (medicine, alchemy, astrology, prophecy), it is organised around a central topic, the secret.

LES SECRETS D'UN RECUEIL MÉDICO-ASTROLOGIQUE DU FONDS DE LA REINE CHRISTINE DE SUÈDE

(à l'occasion du catalogage des fonds français médiévaux
de la Bibliothèque Vaticane)

La découverte d'un manuscrit au contenu scientifique et magique parmi les *codices* ayant appartenu à Christine de Suède n'est, en soi, pas surprenante. Des témoignages, écrits de sa main ou de celle des membres de son « cénacle alchimique », ont été édités ou étudiés depuis quelques années déjà, et apportent la preuve de l'intérêt que la reine avait pour les sciences occultes en général, et pour l'alchimie en particulier¹.

Le manuscrit que nous nous proposons d'étudier, conservé à la Bibliothèque Apostolique du Vatican dans le fonds des *Reginenses latini* sous la cote 1334, compte parmi les nombreuses compilations de la fin du Moyen Âge consacrées aux sciences naturelles, médicale et magique. Ce témoin, pour une grande part rédigé en français, mais comportant aussi quelques textes en latin, avait déjà fait l'objet d'une notice réalisée par E. Langlois, qui reconnaissait, entre autres, des textes médicaux, des tables de comput, des « recettes et formules aux signes cabalistiques », des traités astrologiques, des pronostics, de la chiromancie, ou encore diverses prophéties².

Le volume, qui comprend 93 folios et ne porte aucune indication de date ni de provenance, pourrait avoir été confectionné et copié autour

1 Voir notamment, J. Bignami Odier et A. M. Partini, « Cristina di Svezia e le scienze occulte », *Physis. Rivista internazionale di Storia della Scienza Firenze*, 25, 2, 1983, p. 251-278; A. M. Partini, *Cristina di Svezia e il suo Cenacolo Alchemico*, Rome, Edizioni Mediterranee, 2010. Sur les manuscrits de la Reine, voir J. Bignami Odier, « Le fonds de la Reine à la Bibliothèque Vaticane », *Studi e testi*, 219, 1962, p. 159-189.

2 E. Langlois, *Notices des manuscrits français et provençaux de Rome antérieurs au XVI^e siècle*, Paris, Imprimerie Nationale, 1889, p. 129-130.

des années 1430-1480 dans le nord de la France³. Dénué de décoration et rédigé dans une écriture peu soignée, l'ouvrage semble avoir été réalisé à des fins pratiques. Deux copistes des xv^e-xvi^e siècles ont ajouté au volume quelques textes, essentiellement latins, qui s'inscrivent dans la continuité du projet initial.

Le recueil fut en effet élaboré autour d'une thématique principale, dont la clef de lecture est apportée par le prologue du *Régime du corps* d'Aldebrandin de Sienna, premier texte du témoin :

Dieux, qui par sa grant puissance le monde establis, car premierement fist le ciel, après les quatres elimens – c'est la terre, l'eau, l'air et le feu –, se li pleut que toutes les autres choses de la lune en aval fussent et soient faites par les vertus de ces quatre elimens, si com sont herbes, arbres, oysel et toutes bestes, poisson et homme. Et fist premierement toutes ces choses avant qu'il fesisst l'omme. Et l'omme fist il au darrains a sa semblance pour le plus noble creature que il puist faire en terre, et lui donna la seignourie en terre de toutes les choses que il avoit premiers faites, et vout qu'elles fussent toutes a l'omme obeissant pour ce qu'il est aussi comme sires de toutes choses, si com dist Aristotes, car on doit savoir que li fyns est li mieudre chose en toutes euvres, car pour la fin fait on quanques on fet. (fol. 1^o)

L'idée développée dans cet extrait (et accréditée par l'autorité d'Aristote) repose sur le principe que macrocosme et microcosme, créés par Dieu selon un ordre précautionneusement établi, appartiennent de fait à un unique système, au centre duquel se trouve l'homme. Constitués à partir des mêmes éléments qui les entourent, les corps interagissent entre eux et avec le cosmos entier, subissent son influence. Bien que Dieu ait fait de l'humain un être capable d'intervenir dans le cours naturel des choses, ce dernier demeure ignorant d'une grande part des lois qui régissent le monde.

Le manuscrit Reg. lat. 1334 s'articule autour des thématiques soulevées par ce programme. Le traitement des maladies et les préoccupations quotidiennes humaines y occupent une place essentielle et sont par

3 Le manuscrit a été rédigé sur papier (filigranes proches des n° 347 et 353 du répertoire de Ch. M. Briquet, *Les filigranes, dictionnaire historique des marques du papier*, Paris, 1907, rééd. en 1968). L'écriture est comparable à celle de manuscrits provenant de Cambrai. Voir D. Muzerelle, G. Lanoë et G. Grand, *Manuscrits datés des bibliothèques de France*, t. 1, *Cambrai*, Paris, CNRS Éditions, 2000 : Cambrai, Bibliothèque Municipale, 1041 (daté de 1427-1433), 837 (daté de 1470), 1342 (daté de 1470-1473), 142 (daté de 1475), 1288 (daté de 1476-1479) et 1042 (daté de 1467-1469).

ailleurs étroitement liées à l'interprétation des astres et des éléments naturels ainsi qu'aux prophéties envoyées par Dieu à des élus. L'ouvrage, résolument pratique, repose sur une poétique qui met en scène le secret et exclut certains lecteurs. Cette poétique jongle avec le lisible, *via* la traduction en vulgaire, et l'illisible, *via* le latin et le langage cryptographique ; elle met en lumière les signes visibles et présents, à partir desquels il est possible de déduire l'invisible et le futur.

Le contenu et la visée du recueil peuvent laisser penser que son auteur ou son commanditaire avait l'ambition de réaliser un « livre de secrets » réunissant recettes, formules et traités pratiques pour révéler les secrets de la nature⁴. Ce genre, qui rencontra un fort succès de la fin du Moyen Âge au début du xvii^e siècle, avait pour principale vocation de dévoiler, à travers des textes empiriques dénués de théorie, la façon d'exercer un art – alchimique, médical, métallurgique, culinaire, etc. – à des initiés⁵. C'est dans cette perspective que nous proposons de décrire le contenu du manuscrit Reg. lat. 1334 et d'identifier une partie de ses textes dans un mouvement ascendant, des secrets du corps à ceux du cosmos et au-delà, jusqu'aux secrets divins.

LES SECRETS DU CORPS

Les textes médicaux, qui ont été copiés par le copiste initial, occupent quantitativement la part la plus importante du *codex*. Ils peuvent être classés en deux catégories : les traités à base de matières naturelles d'une part, les charmes et prières d'autre part.

Le témoin s'ouvre sur le fameux *Régime du corps* d'Aldebrandin de Sienna (fol. 1^r-77^r), intitulé « Le livre de medecine conservatives » dans l'*explicit* (fol. 77^r, rappelons que le titre original est *Livre de fisique*). Ce traité d'hygiène et de diététique, pratique avant tout⁶, fut composé en

4 Voir M. Nicoud, *Les régimes de santé au Moyen Âge*, Rome, École Française de Rome, 2007, t. 1, p. 453.

5 Voir la définition du livre de secrets par W. Eamon, *Science and the Secrets of Nature, Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton, University Press, 1994, p. 4-5.

6 La fin du prologue est éloquent à cet égard : « Or commençons donques comment on doit savoir garder la santé par pratique, et laisons ester le theorique pour ce que li theorique

français au milieu du XIII^e siècle dans le but de prévenir et de soigner les maladies par une connaissance de l'usage des aliments et de la théorie humorale⁷. La version contenue dans le manuscrit Reg. lat. 1334 dérive de la « rédaction B classique » du *Régime du corps*⁸. Très tardive, cette version est connue dans deux autres manuscrits du XV^e siècle au contenu exclusivement médical et thérapeutique⁹. Le prologue de cette version a la particularité de présenter l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen comme le commanditaire de la traduction « en roumans » réalisée par le « maistre Halebrandis de Seenne », à partir du grec puis du latin, en 1234.

De nombreuses recettes médicales visant à soigner les maladies les plus courantes à partir de plantes simples ou composées sont, en outre, disséminées dans le volume Reg. lat. 1334 (fol. 83^r, 79^{r-v}), ou réunies en un ensemble organisé (fol. 87^r-89^v). Ce groupe, présenté dans l'ordre canonique *a capite ad calcem*, rassemble des recettes qui ont circulé individuellement, ou qui sont connues dans d'autres réceptaires¹⁰ :

A la douleur du chief : poulieul cuit en vin aigre, metez es narines et courez le chief de ce poulieul.

Item, quant la dolour du chief a tenu longuement : une poignée de rue, l'autre poignée de ere terrestre, la terce poignée de fueilles de lorier ; broiés tout ensemble et cuisez en vin ou en eaue et mettez sur le chief. (fol. 87^v)

Parmi cet ensemble de recettes à la thérapeutique « traditionnelle », on trouve quelques incantations magiques associées à des prières

n'est pas de nostre ententions » (Reg. lat. 1334, fol. 2^v)

- 7 La bibliographie est riche sur ce régime de santé, sa tradition manuscrite et son auteur. Voir, entre autres, F. Féry-Hue, « Le *Régime du corps* d'Aldebrandin de Sienna : tradition manuscrite et diffusion », *Santé, médecine et assistance au Moyen Âge. Actes du 110^e congrès national des sociétés savantes*, Paris, 1987, p. 113-134 ; S. Bisson, L. Hordynsky-Caillat et O. Redon, « Le témoin gênant. Une version latine du *Régime du corps* d'Aldebrandin de Sienna », *Médiévales*, 42, 2002, *Le latin dans le texte*, p. 117-130 ; et l'édition de L. Landouzy et R. Pépin, *Le Régime du corps de Maître Aldebrandin de Sienna, texte français du XIII^e siècle*, Paris, Champion, 1911, réimpr., Genève, Slatkine, 1978.
- 8 Landouzy et Pépin, *Le Régime du corps*, p. XLIV ; Féry-Hue, « Le *Régime du corps* d'Aldebrandin de Sienna », p. 117.
- 9 Paris, BnF, fr. 1288, fol. 142^r-189^v (milieu du XV^e siècle), et Oxford, Bodleian Library, Bodley 179, fol. 1^r-110^v (XV^e siècle). Selon Landouzy et Pépin, la copie du Reg. lat. 1334 découlerait du manuscrit conservé à Paris (*Le Régime du corps*, p. LIV).
- 10 Comme la *Lettre d'Hippocrate à César*. Voir J. Métois et E. Bozoky dans *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles)*. *Étude et répertoire*, éd. C. Galderisi, Turnhout, Brepols, 2011, t. 2, vol. 2, fiche n° 462, p. 770-772.

adressées au Christ et à ses saints. Elles sont destinées à influencer les relations humaines, exaucer un vœu, soigner une maladie ou prévenir un ensorcellement :

A faire que ses ennemis ou adversaires ou plandans ne puissent avoir pouvoir, ne nuire ne faire mal a tort, et aussi pour faire bonne amour entre deux personnes (mais on ne le doit mie dire ne faire pour autrui grever ne faire mal a tort) : « Ou nom du Pere et du Fil et du Saint Esperit, ou nom que Dieux porta sa croix humblement, ou nom que Dieux sa croix garda, ou nom que Dieu son benoit sanc espan di, ou nom que Dieu morrut pour noz pechiez, ou nom que Dieux resucita de mort a vie, ou nom que il respandi sa grace sur nous, puisse je commencer ceste oroison si qu'elle puist tourner a prouffit et a ceulx pour qui je le fay. Je te command et conjure par les .3. noms Jhesu Crist + Agla + Eloy + Tetragramaton +. Par ces .3. grans noms, si te [fol. 89^r] conjure, je te commande que tu ton cuer tournes a moy et destournes de toutes autres personnes fors de moy seulement et me puisses tous jours amer et desirer de tout ton cuer et de tout ton sens et de toute ta condicion [...] Après prie je a Dieu par sa grant humilité, par sa grant science et par son grant raemplissement que celui puist Dieux son cuer raemplir de sa grace, si que nul ne puist avoir pouvoir a lui fors que je tout seul, ne d'ensorcellement ne d'enchantement, ne nul ne me puist grever ne arrieres ce doint Dieux, amen. »

L'association de prières ou de charmes et de recettes médicales trouve son paroxysme dans le petit groupe de recettes, copié sur le fol. 83^r, mélangeant traitements à base de matières végétales ou animales pour l'homme, et charmes pour soigner les chevaux¹¹. Quoique les « prières pour un cheval malade », pour soigner le farcin, la morve ou les enclouures, soient courantes selon Marie-Thérèse Lorcin¹², celles qui sont conservées dans le Reg. lat. 1334 sont toutefois d'un genre particulier et n'ont pu être précisément identifiées, même si la première d'entre elles s'inscrit dans la tradition des recettes d'hippiatrie médico-magiques invoquant la Trinité, connue par ailleurs¹³ :

11 Ces recettes n'ont rien en commun avec un traité d'hippiatrie « traditionnel » tel que celui de Jordanus Rufus. B. Prevot, *La science du cheval au Moyen Âge, le Traité d'hippiatrie de Jordanus Rufus*, Paris, Klincksieck, 1991.

12 M.-T. Lorcin, « Prières pour un cheval malade », *Sénéfiance*, 32, 1992, *Le cheval dans le monde médiéval*, p. 323-336. Le mélange de recettes médicales dédiées aux humains et aux animaux est courant dans les réceptaires de cette période. Voir d'autres exemples en occitan dans C. Brunel, *Recettes médicales, alchimiques et astrologiques du xv^e siècle en langue vulgaire des Pyrénées*, Toulouse, Édouard Privat, 1956, p. 57-80 (recettes n° 430, 500, 505).

13 Voir notamment B. Ribémont, « Science et magie : la thérapie magique dans l'hippiatrie médiévale », *Magiciens, sorciers et sorcières dans la culture du Moyen Âge* (colloque de Saint-Malo,

Pour oster cloux de piés de chevaux dites : « Beaux sire Dieux qui en crois fustes mis de cloux atachiez, et pour si voirement que ce fu voirs, ceste pointure guerisse + In nomine Patris + et Filii + et Spiritus sancti. Amen ». Et quant vous avez oster le clou, si le boutez ou en fu ou en terre.

Quant un cheval est mesmarchiez, fay tant que tu treuves l'amie d'un prestre et lui demande : « damoiselle que a ce cheval ? » Et tous ce qu'elle respondera, quele chose que ce soit, soit bien ou mal, ton cheval sera gueriz [...]. (fol. 83^v)

Les remèdes naturels et magiques, les prières et les charmes font partie du traitement des maladies dans certains réceptaires médicaux et fonctionnent comme un ensemble de moyens complémentaires favorables à la guérison. L'alliance du naturel et du surnaturel, du tangible et de l'invisible pour soigner les maux découle d'une pensée totalisante selon laquelle le monde, créé par Dieu, fonctionne de manière coordonnée.

Le traité de physiognomonie conservé dans le manuscrit Reg. lat. 1334 (fol. 74^v-77^v) est fondé sur cette même idée. Quatrième et dernière partie du *Régime du corps* précédemment mentionné, ce texte permettait de connaître la nature d'une personne grâce à ses parties physiques visibles :

Pour ce que donné vous avons enseignemens de deux parties que dictes vous avons devant comment vous povez congnoistre les .IIII. complexion de l'homme, si comme de sanguine, de colerique, de fleumatique et la melancolie, et la complexion de chascun membre du corps, si vous en laisserons cy a dire et vous dirons enseignemens comment vous pouvez connoistre les natures de chascun par les membres que on voit par dehors. (fol. 74^v)¹⁴

L'extrait cité rend compte de l'importance de la théorie humorale dans la pensée médiévale du corps humain. Cette théorie justifie l'interprétation spirituelle des traits physiques par la physiognomonie, savoir à mi-chemin « entre divination et philosophie naturelle¹⁵ ». Cela n'est donc peut-être pas un hasard si ce manuscrit au contenu

5-9 juin 1992), *Zauberer und Hexen in der Kultur des Mittelalters*, dir. D. Buschinger, Greifswald, 1994, p. 175-190 (p. 181 et 184).

14 Cette partie est absente des deux autres témoins de la « rédaction B classique ». Le copiste s'est donc appuyé sur un autre témoin que le ms. Paris, BnF, fr. 1288, pour cette partie au moins.

15 Voir notamment J.-P. Boudet, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XI^e-XV^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 114-116. L'auteur rappelle d'ailleurs que le plus célèbre traité de physiognomonie était conservé dans le *Secretum secretorum* de Philippe de Tripoli et que cette science jouissait de l'autorité d'Hippocrate et d'Aristote. Voir également D. Jacquart, « La physiognomonie à l'époque

médico-astrologique a conservé le prologue, sujet à caution historiquement¹⁶, faisant de Frédéric II le commanditaire du texte. L'empereur portait en effet un intérêt certain aux sciences naturelles, et plus particulièrement à l'astrologie, à la médecine ou encore à la physiognomonie¹⁷.

Le corps dans son ensemble, gouverné par les humeurs et, de fait, étroitement lié aux éléments, pouvait donner lieu à bien des interprétations possibles sous couvert des sciences naturelles cautionnées par les érudits les plus fameux. C'est ainsi le cas pour le traité de chiromancie présent dans le Reg. lat. 1334, fol. 90^{r-v}¹⁸. Il consiste en un abrégé pratique, inspiré des traités de chiromancie traditionnels plus théoriques, ayant pour but de reconnaître différents aspects de la personnalité d'un individu à partir de l'observation des lignes de la main. Le texte, intégralement rédigé en français, se présente sous la forme d'une liste d'une quinzaine de préceptes sans fondement théorique explicite¹⁹. La main n'est nullement décrite, seules les quatre lignes principales sont vaguement présentées en guise d'introduction :

La ligne qui environne la pauce de la main est la ligne de vie, et celle du milieu est la ligne moienne naturele [ligne de tête], et l'autre est la mancelle [ligne de cœur], et l'autre qui vient de celle de vie en bas vers la main, c'est la basse du triangle [ligne de santé]. (fol. 90^r)

Ainsi, les particularités anatomiques de la main ne sont pas mentionnées. La démarche est empirique avant tout : la description des lignes à interpréter repose sur des éléments minces, comme la couleur, la largeur, la longueur, la position des lignes les unes par rapport aux autres. L'imprécision des

de Frédéric II : le traité de Michel Scot », *Le scienze alla corte di Federico II, Micrologus*, 2, Turnhout-Paris, Brepols, 1994, p. 19-37.

16 Voir l'hypothèse de P. Meyer, « De l'expansion de la langue française en Italie pendant le Moyen Âge », *Atti del congresso internazionale di scienze storiche, Roma 1-3 aprile 1903*, vol. 4, Rome, 1904, p. 79-80.

17 Voir le volume consacré au rapport de Frédéric II aux sciences : *Le scienze alla corte di Federico II. Sciences at the Court of Frederick II, Micrologus*, 2.

18 D. Chaffardon, *Le Livre de Cyromance, traité de chiromancie du xv^e siècle*, Thèse de 3^e cycle dirigée par J.-C. Payen, Université de Caen, 1973, p. 11. L'auteur propose des schémas inscrivant la main dans le système associant éléments, humeurs, métaux, planètes, p. 42.

19 Aucune recommandation n'est formulée quant à la technique d'observation de la main. Voir Ch. Burnett, *Magic and Divination in the Middle Ages. Texts and Techniques in the Islamic and Christian Worlds*, Aldershot, Variorum, 1996, X, « Chiromancy : supplement », p. 20-29 ; et dans S. Rapisarda, *Manuali medievali di chiromanzia*, Roma, Carocci Editore, 2005, p. 83-102.

descriptions ajoutée à l'absence de tout appui théorique rend toutefois le texte difficile d'accès aux personnes ignorant la chiromancie, alors même qu'elle avait une fonction indubitablement utilitaire :

Quant la ligne moienne naturele et la ligne de vie ne se joignent vers le pauce et qu'il y a espasse entre deux, ce segnefie largesse, et quant il se fine tost ou creux de la main, c'est signe de l'opposite, et quant il y a lignes entre deux, c'est signe de la largesse que on se repent. (fol. 90^r)

Des signes de mariaige : quant ilz sont bien parans et droit et bien articulés sans autres lignes qui les devise, c'est signe de bons mariages et de bonnes compaignie et l'opposite est celle : celles qui est fette de plusieurs lignetes autres qui lardent, c'est signe d'avoir femme variable en fait de luxure. (fol. 90^v)

L'analyse des manifestations physiques des maux et des déséquilibres des humeurs, qui constitue les bases de la médecine de tradition galénique et hippocratique, requiert des connaissances théoriques qui ne sont pas accessibles au lecteur non averti. Ce constat ne fait que se renforcer à la lecture du fol. 79^{r-v}, sur lequel sont rédigées des recettes en latin parsemées de langage cryptographique et attribuées à un certain « *Magister Johannes Hazardi, fisici regis Francorum*²⁰ ». Des mots codés sont en effet substitués aux éléments essentiels à la compréhension du texte, comme le nom de la maladie à soigner ou un ingrédient indispensable à la recette. Le code, fondé sur le système de remplacement d'une lettre par un symbole²¹, doit donc nécessairement être déchiffré.

20 D'après S. Röhl, qui reprend l'information de Ch.-V. Langlois, on retrouve ce nom dans d'autres témoins : d'après un acrostiche, un certain « Jehan Hazart » serait le copiste du ms. Reg. lat. 750 (datant du 3^e quart du XIV^e siècle), mais il semble peu probable qu'il soit également le « physicien » du roi dont il est question dans le Reg. lat. 1334 (voir S. Röhl, *Der Livre de Mandeville im 14. und 15. Jabrbundert : Untersuchungen zur handschriftlichen Überlieferung der kontinentalfranzösischen Version*, Munich, 2004, p. 128 ; voir aussi E. Wickersheimer, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, Paris, 1936, réimpr. Genève, 1979, p. 417). Et il n'est pas plus vraisemblable de le rapprocher du « Jehan Hasart » mentionné dans la notice suivante : « Loys, fils du roy de France, duc d'Orliens, à nos amez et féaulx les gens de nos comtes, salut. Nous voulons que vous paieiz la somme de cinquante frans à Jehan Hasart, orfèvre demourant à Paris, pour VI hanaps d'argent verrez, à chascun un esmail au fons. – Donné à Paris le XX^e jour de février, l'an mil CCC IIII^{xx} et XVII. », texte transcrit par le Comte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne. Études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le xv^e siècle*, t. 3, Paris, 1852, p. 150, n^o 5804.

21 Nous n'avons pas trouvé cet alphabet cryptographique ailleurs, mais il est semblable à ceux que B. Bischoff, dans son article « Übersicht über die nichtdiplomatischen Geheimschriften des Mittelalters », *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, 62, 1954,

Or le déchiffrement de la première recette est quelque peu décevant car, loin de révéler un mystère, cette dernière vise à soigner la gravelle à l'aide de plantes²². Ce type de recettes n'est pourtant pas rare, et l'on en trouve même un exemple, sans code, au verso du même feuillet. Cette recette pourrait donc avoir été utilisée comme un leurre pour dissimuler les textes plus problématiques au regard du profane. Une autre recette (fol. 79^v), elle aussi en partie cryptographiée, est effectivement plus surprenante que la précédente : « *Ad [INEBRIANDUM] : recipe semina jusquiama, lolii et nigelle [...]* ». Elle a ainsi pour but d'enivrer le « patient » par l'ingestion de graines de plantes connues depuis le haut Moyen Âge pour être plus ou moins toxiques lorsqu'elles sont consommées à haute dose²³.

Le même système cryptographique est utilisé dans un autre ensemble de textes intitulé « *Secreta occulta* » (fol. 86^v). Le titre, en apparence très mystérieux, est assez courant dans la littérature des recettes, et signifie que ce sont des remèdes dont on peut éprouver l'efficacité sans nécessairement en déceler la cause (ou l'agent actif)²⁴. Les secrets révélés sont donc bien plus pratiques que ne le laissait entendre le titre, puisque se cachent des recettes aphrodisiaques :

Ut habeas [VIRGAM] rectam per totam nocte qui [JACES] cum [AMICA], accipe [CORAS] unde [AURIFABRI] operavit et muge summitatem virge. (fol. 86^v)

p. 1-27, a pu décrire (voir notamment les exemples 42-108 du tableau p. 24-25). Les symboles utilisés dans ce langage sont parfois très proches de la représentation graphique de la lettre à laquelle ils se rapportent (la lettre « E » est représentée par un « 3 », le « O » est proche du signe « Ø », etc.). Je remercie I. Ventura et M.-L. Savoye, qui m'ont aidée à élucider ce langage.

22 L'incipit de la recette est : « *Nota contra [GRAVELLAM] recipe optimum [...]* » (fol. 79^v ; le mot décrypté est entre crochets).

23 Voir J.-P. Peter, « Médicaments, drogues et poisons : ambivalences », *Ethnologie française*, 34, 3, 2004, p. 407-410, ici p. 407.

24 Voir notamment Eamon, *Science and the Secrets of Nature*, p. 79. Le pouvoir de la recette est ainsi transféré au détenteur du message cryptographié.

LES SECRETS DU COSMOS

Comme nous l'avons montré au début de cette étude, le prologue du *Régime du corps*, qui ouvre le recueil, place l'homme au cœur d'un système cohérent organisé autour du corps, des éléments, des astres, des planètes, ou encore des métaux. Le manuscrit Reg. lat. 1334, consacré à ces thématiques, révèle à l'initié les secrets pour connaître le monde qui l'entoure et pour mieux maîtriser la nature. Ce dernier aspect fait dès lors entrer cette collection de textes de sciences naturelles et médicales dans la sphère de la pratique magique²⁵.

La discipline alchimique tient une place de choix dans la littérature des secrets, puisque sa pratique, auréolée de mystère, avait, parmi ses objectifs, la transmutation des métaux. Dans le recueil Reg. lat. 1334, l'alchimie consiste en quatre recettes pratiques visant à blanchir le cuivre (fol. 85^{r-v}), procédure relativement fréquente dans les ouvrages d'alchimie²⁶. Seule la dernière recette donne un indice sur la finalité de cette technique, puisqu'il y est question d'un orfèvre²⁷. On peut alors supposer que le blanchiment du cuivre avait pour fonction de donner, à ce métal, l'apparence de l'argent pour fabriquer des parures en orfèvrerie.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces recettes – qui pouvaient être utilisées par des faussaires ou des orfèvres peu honnêtes –, comprennent des mots codés selon la même cryptographie décrite précédemment. L'utilisation de mots cryptés était fréquente parmi les alchimistes, qui veillaient particulièrement à tenir leur art à l'écart du profane ou des concurrents²⁸. Robert Halleux a aussi montré que les traités alchimiques

25 Si l'on comprend la « magie » comme une technique pour contrôler et manipuler la nature (alors que la « science » sert à expliquer les phénomènes naturels). Voir Eamon, *Science and the Secrets of Nature*, p. 43 ; voir aussi la définition de N. Weill-Parot, « Science et magie au Moyen Âge », *Bilan et perspectives des études médiévales (1993-1998) : Euroconférence (Barcelone, 8-12 juin 1999)*, éd. J. Hamesse, Turnhout, Brepols, 2004, p. 527-559, ici p. 529-531.

26 Par exemple dans C. Brunel, *Recettes médicales, alchimiques*, p. 54 : « per emblanquir coyre, pren de aurpimen .i.a o. polverissat, apres an de salpetra e mesca de tartar encaussinat, [...] ».

27 « Item pour l'adoucir, le bailler a un orfevre [...] » (fol. 85^v). La présence d'un orfèvre dans ce témoin pourrait constituer un argument susceptible de rapprocher Jehan Hazart, orfèvre à Paris, de celui qui est mentionné dans une recette médicale. Voir *supra*, n. 20.

28 Voir Eamon, *Science and the Secrets of Nature*, p. 164.

ont conservé de multiples types de codes, plus ou moins complexes et plus ou moins symboliques²⁹. Le fait que le rédacteur des recettes n'ait pas eu recours aux symboles alchimiques pourrait laisser entendre qu'il n'était pas expert en cet art (d'autant que le système cryptographique utilisé dans le manuscrit n'est, somme toute, pas très complexe). Chaque recette reprend apparemment toutes les étapes de la préparation, en précisant les mesures et les proportions, mais de façon peu précise parfois (comme l'expression : « plus il y en a, mieux c'est », fol. 85^v), selon une syntaxe proche de celle des recettes médicales³⁰ :

Pour blanchir [QUEUVRE], prenez gravelle de vin, dont on blanchist .II. estrelins pesant de bourras, .I. sterlin [DARSENIC], .I. sterlin de salpêtre, demi estrelin d'encens blanc [...]. (fol. 85^v)

L'astrologie était considérée, par les savants antiques et médiévaux, comme une science de la connaissance des caractères et des destins humains fondée sur l'analyse de l'influence du système cosmique³¹. Dans le *Secret des secrets*, qu'on a parfois attribué à Aristote jusqu'à la fin du Moyen Âge, cette discipline était associée à l'étude de la nature, à la médecine, à la politique, mais aussi à la stratégie militaire³². Dans notre recueil, les pronostics astrologiques occupent naturellement une place privilégiée dans la mesure où ils s'appuient sur une science accréditée par les plus grands érudits. La visée de ces pronostics est conforme au projet du recueil, car ces prédictions s'appliquent uniquement aux préoccupations quotidiennes du lecteur.

Trois traités d'astrologie pratique ont été copiés par le premier scribe³³. Le premier d'entre eux, conservé sur les fol. 80^r-82^v, est une

29 R. Halleux, *Les textes alchimiques*, Turnhout, Brepols, 1979, p. 114-119.

30 Halleux, *Les textes alchimiques*, p. 74 : l'auteur y compare la recette alchimique à la recette médicale.

31 Par exemple, les astres exerçaient une influence sur la santé humaine. Voir D. Jacquart, « Le Soleil, la Lune et les états du corps humain », *Le Soleil et la Lune, Micrologus*, 12, 2004, p. 239-256.

32 S. J. Williams, *The Secret of Secrets. The Scholarly Career of a Pseudo-Aristotelian Text in the Latin Middle Ages*, University of Michigan Press, 2003, p. 11-16.

33 Nous n'évoquons pas ici le troisième d'entre eux, qui est une version française en prose, inconnue jusque-là, des pronostics dits d'Esdras ou d'Ézéchiel (à partir des kalendes de janvier et du jour de Noël). Voir notamment F. Féry-Hue, « *Revelatio Esdrae ou Prophéties d'Ezechiel*. Éléments nouveaux pour le corpus latin et français des prophéties d'après le jour de Noël », *Pour acquérir bonheur et pris. Mélanges de moyen français offerts à Giuseppe di Stefano*, éd. M. Colombo Timelli et C. Galderisi, Montréal, CERES, 2004, p. 237-251.

table astrologique que T. Hunt classe dans le genre de la « *Tabula Lune*³⁴ » qui constitue en fait un « zodiologion³⁵ ». Ce traité, qui présente les actions à accomplir ou non lorsque la Lune se trouve dans tel ou tel signe du zodiaque, se divise en trois parties.

Dans un premier temps, une introduction indique les signes favorables ou défavorables au commerce :

Ci s'ensuit les signes qui sont bons a marchander : Capricorne, Aquarie, Poissons, Mouton, Torel, Jumaus. Se aucun y achette marchandise, il y gaignera.

Et vecy le contraire en ces autres : c'est assavoir Cancer, Leo, Virgo, Libra, Scorpilus, Sagitarius. (fol. 80^r)

Cette introduction identifie également les signes « muables », « stables » ou « communs », et définit chacun de ces termes d'un point de vue pratique³⁶. Voici l'extrait concernant les signes « muables » :

Ci s'ensuit les signes muables : Aries, Cancer, Libra, Capricornus. Quant la Lune est en signe muable, ce qui sera alors commencié sera tost fait et la chose ne durra point longuement. Il fait bon saignier, vendre et acheter, et fiancer et non espouser, et se aucun promet aucune chose, il le tient volentiers. Ne commence alors chose que tu vuelles faire durer, si comme maisons, chastiaux, pons, molins. Commence ce que tu veulx haster. (fol. 80^r)

La table zodiacale, qui est le cœur du traité, est une énumération d'actes recommandés ou déconseillés lors du passage de la Lune en un signe, selon l'ordre canonique des signes astrologiques. Dans chaque paragraphe est soulignée la concordance entre le signe zodiacal et ses éléments, métaux, organes et couleurs. La cohérence du système cosmique à l'œuvre dans le *codex* se trouve donc encore une fois renforcée.

Nous n'avons pu établir de liens entre la copie du Reg. lat. 1334 et les versions présentées par F. Féry-Hue.

34 T. Hunt, « *Deliciae clericorum* : Intellectual and Scientific Pursuits in Two Dorset Monasteries », *Medium Ævum*, 56/2, 1987, p. 159-182, ici p. 173. Voir l'appendix B, dans lequel il édite cette « *tabula Lune* », p. 173-174. Il reprend cette édition dans l'ouvrage *Writing the Future, Prognostic Texts of Medieval England*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 149-151. L'auteur indique aussi que le lunaire est la forme de divination la plus commune au Moyen Âge, p. 31. I. Taavitsainen range ces textes parmi les « zodiacal lunaries » dans *Middle English Lunaries, A Study of the Genre*, Mémoires de la société néophilologique de Helsinki, t. 47, Helsinki, Société Néophilologique, 1988, p. 46.

35 Voir E. Svenberg, *Lunaria et zodiologia latina*, Stockholm, Acta Universitatis Gothoburgensis, 1963.

36 Boudet, *Entre science et nigromance*, p. 57-58.

Leo : quant la Lune y est, garde toy de prendre poison ne medecine, car il le couvenroit vomir ou estre en peril. Mal tailler neufz draps, et mal vestir par espal robe vert, car, selon la nature du signe, tu seroies navréz en ces draps ou tu aroies maladie en cel an, ou autre empeschement, ou tu seroies ociz. Mal fait aler en lonc voiage, mal medeciner le cuer et l'estomac et le foie et toutes les entrailles, et qui y seroit navréz, a peine pourroit guarir. A peïnes seront ja accordéz ceux qui se courreceront, alors ne ja puis n'aront a chier l'un a l'autre. Mal commencer ce que on vuet haster, bon commencer ce que on vuet fere longuement durer estable, comme murs, maison [...]. Bon fait espouser et prendre assurances et entrer en seignourie et possessions et toutes choses qui ne doivent mie souvent recommencier. Bon parler aux rois et aux princes et aus poïssans hommes. Bon fondre metaux et toutes choses qui se font par feu. Bon acheter metaux et draps de jaune couleur, et acheter et marchander or. (fol. 81^v)

La conclusion du traité s'ouvre sur la formule « *Dicunt sapientes* », gage de qualité et de véricité du contenu à venir. Elle est tout d'abord consacrée aux contraintes médicales inhérentes aux signes « muables », « stables » et « communs ». Elle est ensuite complétée d'une table des « maisons » (c'est-à-dire des domiciles planétaires), permettant de connaître les associations entre les signes, les planètes et les astres³⁷. On constate que le français et le latin s'entremêlent, et il semble même que le copiste trouve plus rapide ou plus aisé d'écrire la fin de la table en latin³⁸ :

Nota que Capricorne et *Aquarius* sont maison de Saturne ; Sagittaire et Poissons sont maison de *Jovis* ; *Aries* et *Scorpius* domus *Martis* ; *Leo* domus *Solis* ; *Taurus* et *Libra* domus *Veneris* ; *Gemini* et *Virgo* domus *Mercurii* ; *Cancer* domus *Lune*. *Explicit liber totus*. (fol. 82^v)

Le *zodiologion* s'achève de façon abrupte, mais est aussitôt suivi d'un traité théorique enseignant le calcul de la conjonction lunaire et d'un court aide-mémoire astronomico-astrologique. Ce texte présente deux intérêts, outre le calcul en soi. Tout d'abord, il fixe la lunaison à 29 jours, 12 heures, 44 minutes³⁹, et, évoque, au passé, la date de la lunaison du mois de septembre 1395, donnant ainsi la datation *post quem* sinon du manuscrit, du moins de son modèle :

37 Boudet, *Entre science et nigromance*, p. 59.

38 C'est probablement un indice supplémentaire qu'il transcrit le texte à partir d'une copie latine.

39 *L'Almageste* de Ptolémée fixait déjà, comme aujourd'hui, la durée moyenne de la lunaison à 29 jours, 12 heures, 44 minutes environ. Voir J. Meeus, « La durée de la lunaison », *Ciel et Terre*, 76, 1960, p. 21-25.

A savoir la vraie conjunction de la Lune. Premier, il est necessité de savoir une vraie conjunction, comme ou mois de septembre fu la conjunction a XIIIII jours, XI[I] heures, XLIIII minutes, l'an mil CCC IIII^{XX} et XV, et commença la Lune dudit mois de septembre le dit XIIIII^o de septembre. Après, a faire le compte de l'autre Lune suivant, prenez pour chacun cours de Lune XXIX jours, XI[I] heures, XLIIII minutes, et tant a chascune lunoison. Et pour savoir la vraie conjunction du mois d'octobre après, getez sus XXIX jours, XI[I] heures, XLIIII minutes, que le cours de la Lune, a qui font en somme XLIIII jours et XXVIII minutes. De ce faut rabatre autant de jours que le mois de septembre a, c'est assavoir XXX. Ainsi demeure de toute somme XIIIII jours et XXVIII minutes. Ainsi apert que au XIIIII^e d'octobre et XXVIII minutes commence la lunoison d'octobre, et ainsi feras de mois en mois. (fol. 82^v)⁴⁰

Cet ensemble théorique semble *a priori* indispensable au traité d'astrologie précédent : la partie théorique était peut-être, dans la version originale du texte, placée dans un préambule à la partie pratique.

Un autre traité d'astrologie lunaire apparaît dans le ms. Reg. lat. 1334, fol. 84^{r-v}. Intitulé « *Abreviatum lunarium* » dans l'*explicit*, ce texte consiste « en prescriptions et pronostics, appliqués aux trente jours d'un mois lunaire imaginaire et constant », d'après la définition d'E. Svenberg⁴¹. Notre « lunaire abrégé » ressemble, par sa forme et son contenu, à d'autres traités latins⁴², textes qui abordent en effet des questions purement pratiques et sans référence directe à la Bible ; notre copie est toutefois très abrégée et remaniée par rapport aux lunaires que nous venons d'évoquer. À titre d'exemple, voici une comparaison des prescriptions relatives à la première lune dans notre témoin et dans une copie conservée à Paris :

Luna prima. Bon commencer voiage. Bon vendre et acheter, et tout faire sois embler. [Reg. lat. 1334, fol. 84^r]

Luna prima. Bona est in omnibus : dare et accipere et nubere et navigere in mare et vendere et emere. Et omnis quicumque fugerit in ipsa, aut servus aut liber, non poterit, sed capietur. Aut qui incendit in tedio, sanabitur. Et qui natus fuerit, vitalis erit. (BnF, NAL, 1616, fol. 10^v)⁴³

40 L'Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides indique que la nouvelle lune a lieu le 14 septembre 1395, à 23h39m UTC. Selon les tables alphonsoïnes, elle eut lieu ce jour-là, au méridien de Paris, vers minuit.

41 Svenberg, *Lunaria et zodiologia latina*, p. 3.

42 Contenus dans les mss Paris, BnF, NAL, 1616, fol. 10^v-12^r (IX^e siècle) et Città del Vaticano, Vat. lat. 642, fol. 91^v-94^r (XII^e siècle).

43 Svenberg, *Lunaria et zodiologia latina*, p. 24.

La dernière table astrologique du manuscrit a été écrite par le deuxième copiste, en latin. Contrairement aux tables déjà mentionnées, elle ne vise pas à faire des pronostics, mais à expliquer le nom de chaque signe du zodiaque à partir d'épisodes bibliques⁴⁴ :

Mayus signum habet Gemini quia Eva et Adam in uno corpore fabricati sunt in hoc mense ut dicunt aliqui. (fol. 79^v)

Le deuxième copiste voulait peut-être, par ce biais, légitimer l'astrologie et ainsi justifier son utilisation au regard de la religion. Cette hypothèse pourrait se voir confirmée par le fait que ce même scribe a copié une table de comput ecclésiastique (fol. 78^v) pour calculer la date de Pâques en fonction du calendrier lunaire⁴⁵.

Le troisième copiste du recueil a lui aussi ajouté une table de comput ecclésiastique pour connaître la date de Pâques (fol. 91^r). Cette table met en évidence la méthode de calcul utilisée, puisque le tableau à double entrée présente, sur chaque ligne, le nombre d'or astronomique d'une année et, sur chaque colonne, la lettre dominicale. La table est d'ailleurs suivie d'un court poème explicatif en douze octosyllabes :

Se tu te veulx ycy esbatre / Pour savoir, sans toy debatre / Quant Pasques sont,
ou hault, ou bas, / Le nombre d'or savoir te fault / Et du Saint Dymanche la
lettre, / Sans riens oster ne sans riens metre, / Puis au long de la lingne va /
Du dymanche qui lors sera / Tout a l'androit de nombre d'or ; / La trouveras
tu le tresor / De tout ce que tu demandes, / C'est quant seront Pasques les
Grandes⁴⁶.

⁴⁴ T. Hunt propose une version semblable quoique divinatoire et anglo-normande de ce texte qu'il nomme « *Ratio nominum duodecim signorum* », dans Hunt, *Writing the Future*, p. 66-67 (il s'agit du ms. Cambridge, Trin. Coll., 0.2.5, fol. 205^{va-b}, du milieu du XIV^e siècle).

⁴⁵ *Quando Luna currit per .I. prima die dominica post nonas aprilis erit Pasqua* (fol. 78^r). On trouve des exemples similaires dans des manuscrits latins, comme le Paris, BnF, lat. 2771, fol. 72^v (ajout d'un copiste du XIII^e siècle selon la notice). Voir les travaux de A. Cordoliani, qui a répertorié les manuscrits de comput ecclésiastique en Espagne.

⁴⁶ Nous ne connaissons qu'une autre copie de ce poème (également associé à une table de comput), dans un manuscrit de Chartres, Bibliothèque municipale, 425 (431), fol. 298, du XV^e siècle (détruit en 1944). Voir le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 11, Chartres, éd. H. Omont, A. Molinier, C. Couderc et E. Coyecque, Paris, Plon, 1890, p. 194, ainsi que la notice du manuscrit de la base Jonas de l'IRHT en ligne signée par Cécile Bruneau.

LES SECRETS DE DIEU

Nous concluons en abordant la question du rapport du manuscrit Reg. lat. 1334 au divin et au religieux. Parmi les textes tournés vers Dieu rédigés par le premier copiste⁴⁷, les prophéties occupent une place non négligeable, puisqu'elles s'étendent sur les fol. 85^v-86^v. L'une de leurs préoccupations principales est d'asseoir le règne de Dieu sur terre par la conquête de Jérusalem. Deux d'entre elles ont pu être identifiées comme des traductions françaises de textes prophétiques latins bien connus par ailleurs.

La première, qui apparaît au fol. 85^v, provient d'une version tardive de la « prophétie du Cèdre du Liban » (fin du XIII^e siècle) et est, sur certains points, fort éloignée des copies latines et françaises déjà éditées⁴⁸ :

En l'an de grace mil CC IIII^{xx} et VII, avint une diverse avision ou cloistre de Cistiaux, ou I moine disoit messe devant son abbé. La s'apparu une main, et escript sur le corporal que le hault cedre du mont de Libame Triple destruite, Acre destruite. Mars montera dessus Saturnus, li cauve soris reschara le dieu des ez. Dedens XV ans après, sera une foy et une creance et toutes ydoles seront demises a nient. Les enfans d'Ysrael seront franc, unes gens venront dittes sans chief, adont dolours en clergies et en crestientez plusieurs batailles, occisions de gens, sera grant famine, grant mortrires avenra, revanches de royaumes seront, la terre des Grigois retournera en la foy. Tout ordene preant seront demis a nient, la beste d'Occident et les lyons d'Orient metteront tout le monde au dessoubz. Après, ce sera pais par tout le monde. Bon temps sera XII ans, et sera un commun voyages de toutes gens pour aler oultre mer, et le sepucure sera gaigniez et aourez de gens en court terme. Après ce, oraon nouvelles de Antecrist.

⁴⁷ Nous passons sous silence un court texte constitué de prières récitées par l'officiant lors de sa préparation à la célébration eucharistique. Ces « Vesting prayers » sont attestées depuis le IX^e siècle dans les missels et ordinaires de la messe. *L'incipit* de notre version : « Quant l'en se lieve : *In manus tuas commendo spiritum meum redimisti me domine deus veritatis* » (fol. 79^v). Voir R. Netherton et G. R. Owen-Crocker, *Medieval Clothing and Textiles*, 10, Woodbridge, Boydell Press, 2014 ; J. M. Pierce, « Early Medieval Vesting Prayers in the *Ordo Missae* of Siebert of Minden (1022-1036) », *Rule of Prayer, Rule of Faith : Essays in Honor of Aidan Kavanagh, O.S.B.*, éd. N. Mitchell et J. F. Baldovin, Colledgeville, Liturgical Press, 1996, p. 80-105 ; V. Leroquais, « *L'ordo missae* du sacramentaire d'Amiens », *Ephemerides liturgicae*, 41, 1927, p. 435-445, ici p. 439. La présence de ce texte pourrait signifier que le livre était destiné à l'usage personnel d'un prêtre.

⁴⁸ R. E. Lerner, *The Powers of Prophecy, The Cedar of Lebanon Vision from the Mongol Onslaught to the Dawn of the Enlightenment*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1983.

Une autre prophétie est une traduction d'une version latine provenant de France, dont l'*incipit* est « *Lilium regnans in meliori parte mundi* ». « Très diffusée à partir du XIV^e siècle » et influencée par le conflit franco-anglais au XV^e siècle selon Catherine Daniel⁴⁹, elle fut attribuée à Merlin dans certaines versions latines d'origine française, que notre traduction semble suivre⁵⁰.

Le troisième copiste, probablement inspiré par les textes prophétiques initialement écrits dans le recueil, a ajouté une prophétie latine qui a connu une diffusion importante au XV^e siècle et qui était, à l'origine, faussement attribuée à Joachim de Flore⁵¹. Associée à la fameuse prophétie intitulée *Karolus filius Karoli*, très favorable aux rois Valois sous Charles VI et

49 C. Daniel, *Les prophéties de Merlin et la culture politique (XIV^e-XV^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 274-275. Voir aussi L. A. Coote, *Prophecy and Public Affairs in Later Medieval England*, Woodbridge, York Medieval Press / Boydell Press, 2000, p. 96-98.

50 Voici le début de la prophétie : « Merlin dist : “je dirai des sages du temps que le siecle fu fais et on escripst VI^m III^f XXVII (*sic*), la fleur de le lis regnera en la plus noble partie du monde et sera estrute et tourmentee contre le vieulz lyon et venra en sa terre et sera aus champs desoubz les hayes de son pays et mettra desoubz le feux au lion, cel an le feux a l'omme qui porte les bestes sur son bras, laquelle terre siet devers la Lune songneux par tout le monde a plenté de gent et a grande ost et passera l'eau et beva en la terre au vieulx lion qui mestier ara d'ayde, car les bestes de son pays ont [fol. 86'] sa pel deschiree de leurs dens. Une autre annee venra un aigle d'Oriant, elles ouvertes devant le Soleil, atout grant peuple de ses poucins, en aide du lion [...]” ». Cette prophétie serait francophobe selon Colette Beaune, « Perceforest et Merlin : prophéties, littérature et rumeurs au début de la guerre de Cent Ans », *Fin du monde et signes des temps, Cahiers de Fanjeaux*, 27, 1992, p. 237-255, ici p. 243-244. Mais on ignore quelle interprétation le copiste choisissait. Entre les deux précédentes prophéties, un court récit rédigé en français, également prophétique mais dont l'*incipit* est certainement lacunaire, semble utiliser un système symbolique similaire, fondé sur l'héraldique (fol. 85'-86'). Nous ne sommes pas parvenue à l'identifier.

51 Sur cette prophétie dont l'*incipit* d'origine était *Cum fuerit expleti anni ducenti* mais qui, adaptée au règne de Louis XI, commençait par *Annis millenis quadragentis quinque decies*, voir M. Reeves, *The Influence of Prophecy in the Later Middle Ages. A Study in Joachimism*, Notre Dame-Londres, 1969, p. 49-50 et 527 ; C. Beaune et N. Lemaître, « Prophétie et politique dans la France du Midi au XV^e siècle », *Mélanges de l'École Française de Rome. Moyen Âge*, t. 102-2, 1990, p. 597-616 (ici p. 600). Le même copiste a aussi transcrit, aux fol. 91'-93', les chapitres 26-28 du livre VIII des *Révélation*s de sainte Brigitte de Suède. Ces chapitres concernent les questions politiques et plus particulièrement celles des royaumes de France et d'Angleterre. Ce livre VIII est celui qui a le plus circulé dans « les milieux de la cour de France entre la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle », parce qu'il « constituait une sorte de traité de morale politique et sociale à l'intention des princes et des dirigeants chrétiens ». Cependant, la sainte ne jouissait pas de la faveur de la couronne française parce qu'elle était jugée pro-anglaise. Voir A. Vauchez, « Le prophétisme médiéval d'Hildegarde de Bingen à Savonarole (XIV^e-XV^e siècle) », *Politica Hermetica*, 8, 1994, *Propphétisme et politique*, 1994, p. 21 ; et le chapitre « La faible diffusion des *Révélation*s de sainte Brigitte de Suède dans l'espace français : les causes d'un rejet »,

Charles VII, cette prophétie fut réécrite pour porter atteinte à Louis XI et légitimer l'avènement au trône de son frère cadet Charles de France après la guerre du Bien Public (1465)⁵². Cette dernière version a un *incipit* très proche du nôtre : « *Annis millenis quadragentis quinque decies (ou denis)*⁵³ ».

L'ensemble de ces textes prophétiques est emblématique de l'ambition centrale du recueil, qui n'est autre que révéler les secrets divins pour que le lecteur initié puisse contrôler la nature et prédire son avenir dans une perspective eschatologique. La problématique du visible et de l'invisible et celle du secret, au cœur du recueil, sont également cristallisées dans les prophéties, dont le système symbolique est volontairement en partie hermétique, pour exclure le profane et promouvoir le prophète-interprète, celui qui est capable de pénétrer le secret des signes⁵⁴.

Le Reg. lat. 1334 constitue un recueil de secrets surtout pratiques, divulgués au lecteur initié. Le mélange de textes scientifiques, magiques et prophétiques parfois écrits en latin ou en langue cryptographique confère à cette anthologie une certaine sacralité. Compte tenu des textes qui y sont préservés, on peut se risquer à penser que l'ouvrage était destiné à l'usage personnel d'un clerc de Flandre, amateur de sciences et peut-être hostile à la couronne de France. Le *codex*, qui n'a révélé qu'une partie de ses mystères, mériterait une étude plus approfondie, tout comme chacun des textes que nous venons d'évoquer. Nous pourrions ainsi peut-être mieux comprendre l'usage qui a pu en être fait par ses possesseurs successifs, dont la reine Christine de Suède.

Julie MÉTOIS
Chercheuse associée au CESCO
(Poitiers, UMR 7302)

dans A. Vauchez, *Saints, prophètes et visionnaires. Le pouvoir surnaturel au Moyen Âge*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 162-173, ici p. 166-171.

52 Voir *Le procès de Jacques d'Armagnac (manuscrit Sainte-Geneviève 2000)*, édition critique avec notes, glossaire et index, dirigée par J. Blanchard, Genève, Droz, 2012, p. LXXI-LXXIV, 81-82 et 310-311.

53 *Incipit* dans le Reg. lat. 1334 (fol. 89^v) : *Annis millenis quadringentis quinque que denys [sic]...*

54 Voir S. Piron, « La parole prophétique », dans *Le pouvoir des mots au Moyen Âge*, éd. N. Bériou, J.-P. Boudet et I. Rosier-Catach, Turnhout, Brepols, 2014, p. 255-286, ici p. 275-277.